

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Maîtrise de stage en maïeutique

2016



ANFIC
ansje femme

CLINIQUE ENGAGEMENT RECHERCHE

RÉDACTEURS

A-C. Gaillard (Paris) | N. Vassort (Grenoble)
N. Mesnil (Paris) | M. Gaudéz (Lyon)
S. Chrétien (Paris) | J. Fernandès (Nantes)
L. Cauvin (Marseille)

TRAVAUX PRÉLIMINAIRES : ANFICsf-ANSFL

1ER COMITÉ DE RELECTURE : A. Weber | B. Bertho
R. Ibinga Koula

2ÈME COMITÉ DE RELECTURE : CA Société
Française de maïeutique | ANESF | Écoles de sages-
femmes | Groupe superviseurs ANFICsf

SOMMAIRE

I . OBJECTIFS DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT & CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT	4
Contexte pédagogique : Définitions pédagogiques et curriculum de maïeutique	6
Contexte professionnel : Missions et valeurs de la profession	7
II . LES ACTEURS ET LEURS RÔLES DANS LA TRIADE PÉDAGOGIQUE	9
L'étudiant stagiaire	10
Le maitre de stage ou superviseur	12
L'Ecole et/ou l'Université	14
III . ANNEXES	15
Les textes officiels	16
La formation clinique des étudiants sages-femmes	18

OBJECTIFS DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT DE LA MAÎTRISE DE STAGE ET CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

LA CHARTE D'ENGAGEMENT EST UN OUTIL DE COHÉSION NATIONALE DÉFINISSANT LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA MAÎTRISE DE STAGE. ELLE DÉFINIT LES RÔLES DES ACTEURS ENGAGÉS DANS LA SUPERVISION CLINIQUE : ÉTUDIANT, MAÎTRE DE STAGE, ÉCOLE-UNIVERSITÉ (OU TRIADE PÉDAGOGIQUE) ET ÉTABLIT LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN.

Elle se propose de:

- ▣ Aider à la garantie de la qualité de la formation des étudiants en maïeutique
- ▣ Promouvoir la reconnaissance de chaque acteur au sein de la triade pédagogique
- ▣ Préciser les rôles des acteurs de la triade pédagogique
- ▣ Définir les critères d'efficience pour le développement d'une supervision ou d'un tutorat de qualité

L'usage de la charte d'engagement concerne tous les professionnels sages-femmes quel que soit leur mode d'exercice en maïeutique : en milieu hospitalier public ou privé ou en milieu ambulatoire. La triade pédagogique organise un environnement de soutien devant permettre à l'étudiant d'apprendre à gérer son apprentissage, en tenant compte de ses besoins et capacités spécifiques (en référence aux travaux sur la génération Y).

CONTEXTE PÉDAGOGIQUE

Définitions pédagogiques et curriculum de maïeutique

LE MAÎTRE DE STAGE, UN ENSEIGNANT À PART ENTIÈRE

Le maître de stage a pour mission de contribuer vis-à-vis de l'étudiant, à l'acquisition des compétences en maïeutique, en vue de l'acquisition du Diplôme d'Etat de sage-femme. Le maître de stage a connaissance du curriculum suivi par l'étudiant. Le Code de la Santé Publique précise pour les sages-femmes des hôpitaux « la possibilité de concourir à la formation des étudiants sages-femmes en qualité de maître de stage », et de participer aux jurys d'examens (Décret 24/12/2014).

Au centre de l'apprentissage, la relation éducative entre un stagiaire et un maître de stage doit permettre l'émergence et la construction de l'identité professionnelle (Dornan T., 2011). Le maître de stage est un modèle de rôle :

“LES PROFESSIONNELS SONT DES EXEMPLES VIVANTS DE CE QUE VEULENT DEVENIR LES ÉTUDIANTS”

Chamberland M. et Hivon R., 2005.

A travers des milieux professionnels variés, selon une rotation optimale, le stage doit permettre à l'étudiant de mettre en pratique les connaissances et les habiletés acquises à l'école de sage-femme et/ou l'université.

Les qualités humanistes des praticiens sont le socle essentiel de l'apprentissage en milieu clinique. Les trois qualités principales du maître de stage sont la disponibilité, la compétence et la capacité de donner un bon feed-back. Au cours des situations de

supervision, le feedback reçu est plus effectif s'il est donné par quelqu'un qui connaît l'étudiant et que l'étudiant connaît. Le maître de stage transmet son savoir-faire, son expérience et prend le temps de former l'étudiant novice, aux gestes professionnels, à la prise de décision et au raisonnement clinique. Au sein du parcours de périnatalité des patientes et de leur entourage, le maître de stage choisit les situations cliniques correspondant à la progression de l'étudiant, en l'initiant aux relations interprofessionnelles.

Devenir maître de stage, c'est d'abord et avant tout s'investir dans la formation de la relève professionnelle et participer à l'amélioration de la santé au sein de la collectivité. Pour cela il devrait bénéficier d'un soutien lui permettant de maintenir sa motivation et la pertinence de ses actions de supervision (Ramani et al, 2008).

LA SUPERVISION DE STAGE ET TUTORAT

La supervision en stage consiste en l'apport d'informations, d'une guidance et d'un feedback constructif envers un étudiant en formation, à l'égard de son développement personnel, professionnel et éducationnel. Elle est réalisée dans le contexte d'une expérience de soins dispensés à un patient, avec sécurité et selon des critères de bonne pratique (Kilminster S. et al, 2007).

Le tutorat est l'accompagnement par des professionnels expérimentés, des étudiants en situation de travail (Boru JJ, 1996) ; il est décrit comme un processus : « *C'est un ensemble de moyens grâce auxquels un adulte ou un spécialiste vient en aide à quelqu'un qui est moins adulte ou moins spécialiste que lui* » (Bruner J. 1987).

LE CURRICULUM DE MAÏEUTIQUE DANS LE CADRE DU LMD (Licence-Master-Doctorat)

Un curriculum est l'ensemble structuré des expériences d'enseignement et d'apprentissage définis selon un programme d'étude, planifiées et offertes sous la direction d'une institution scolaire. Il se base sur l'atteinte de buts éducationnels prédéterminés. L'organisation du curriculum permet de clarifier et de communiquer sur « ce qui est enseigné et pourquoi c'est enseigné », avec pour l'étudiant des guides d'étude (compétences, habiletés et attitudes) qui sont explicités avec les objectifs de contenu, les progressions, les ressources et les évaluations prévues, pour permettre à l'étudiant de planifier ses activités d'apprentissage (Harden RM, 2002).

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Missions et valeurs de la profession

MISSIONS

La sage-femme a comme mission d'assurer une approche globale des soins en périnatalité, un humanisme et un rôle en santé publique (Référentiel métier et compétences des sages-femmes (CASSF, 2010).

Dans le cadre de son exercice professionnel, la sage-femme assure ses missions dans le respect de:

▶ La vie de la personne humaine et de la protection de la santé en prêtant son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes,

- ▶ L'obligation de Développement Professionnel Continu,
- ▶ L'indépendance professionnelle,
- ▶ L'honneur de la profession et du secret professionnel (Code de déontologie des sages-femmes, Devoirs généraux des sages-femmes - Articles R4127-301 à R4127-324)

La sage-femme exerce ses soins conformément aux données scientifiques du moment, prend le temps d'élaborer un diagnostic avec soin, elle assure la continuité des soins en ayant une attitude correcte et

attentive envers la patiente et en respectant la dignité de celle-ci (Code de déontologie des sages-femmes, Devoirs envers les patientes et les nouveau-nés –Articles R4127-325 à R4127-338).

Le développement professionnel continu (DPC), obligation pour la sage-femme, a pour objectif « l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, la prise en compte des priorités de santé publique, la maîtrise médicalisée des dépenses de santé ». (loi HPST 22 juillet 2009. Art.L. 4153-1)

« Dans le cadre de son exercice professionnel, la sage-femme a le devoir de contribuer à la formation des étudiants sages-femmes et de ses pairs » (Code de déontologie des sages-femmes, Article R4127-304 (Modifié par le décret n°2012-881 du 17 juillet 2012) Et enfin la sage-femme doit « s'investir dans la transmission de son art auprès des étudiants et le partager avec ses pairs et les autres professionnels de la périnatalité ». (Charte CASSF, 2005)

VALEURS

La philosophie et le modèle des soins prodigués par les sages-femmes ont été définis par l'International Confederation of Midwives (ICM), ce modèle permet de guider l'action de la sage-femme, où la grossesse est définie comme : « une expérience in-

tense de la vie de la femme » et la naissance « *comme un processus physiologique, ce qui pour la sage-femme implique de donner des soins en conformité : avec les besoins, les souhaits et les ressources des femmes, de faire confiance en leurs capacités ; la sage-femme exerce selon les données de la science et selon une vision holistique fondée sur une bonne compréhension des expériences de la femme* ».

Ce modèle se fonde sur le partage des informations vis-à-vis :

- ▶ Des femmes pour leur permettre un choix éclairé dans toutes les décisions les concernant, en respectant leur culture, en répondant à leurs attentes réalistes ;
- ▶ Des pairs en prônant le soutien mutuel et le sentiment personnel de leurs propres valeurs et de celui des autres ;
- ▶ Des autres professionnels de santé en faisant preuve de respect, en les consultant ou en leur transférant les femmes si nécessaire.

Les sages-femmes sont un modèle efficace en matière de promotion de la santé pour les femmes dans tous les cycles de la vie.

Les sages-femmes recherchent activement, pendant toute leur carrière un développement personnel, intellectuel et professionnel, en intégrant cette dynamique dans leur pratique clinique.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES
DANS LA TRIADE PÉDAGOGIQUE



L'ÉTUDIANT STAGIAIRE



L'étudiant est placé au centre du dispositif d'enseignement, selon une planification lui permettant un apprentissage actif, constructif et progressif. Au cours des stages, les pratiques de supervision envers l'étudiant : **favorisent les méthodes actives permettant la confrontation des idées, respectent un code de bientraitance et cherchent à projeter l'étudiant dans une position d'apprentissage, conformément aux valeurs professionnelles.** L'autonomie laissée à l'étudiant est progressive, cherchant à le mettre en contact avec les situations cliniques les plus fréquentes et/ou les plus urgentes et aussi les plus complexes tant au niveau médical, que psycho-social. Il convient de favoriser l'implication active de l'étudiant en éclairant les différentes dimensions de son engagement dans la situation de travail : le sens (finalités, significations des actes), les repères (spatiaux, historiques, identitaires) et le contrôle (maîtrise des actes et de leurs conséquences) (Mias, 1998).

ENGAGEMENTS ET RÔLES DE L'ÉTUDIANT

Nous utilisons le modèle de classification « FAIR » (Feedback Activity Individualisation Relevance) de HARDEN RM et LAIDLAW JM. (2013) pour présenter la collaboration conjointe entre l'étudiant et le maître de stage, entre apprentissage et enseignement. (traduction libre, ANFICsf)

- ✂ Se prépare à aborder le stage en mobilisant les ressources disponibles (lien théorie/pratique)
- ✂ Se soumet au règlement intérieur de la structure d'accueil et de l'école et/ou université
- ✂ Assure la continuité des soins en suivant ses obligations de présence déterminées avec le maître de stage
- ✂ Identifie les particularités du milieu de stage
- ✂ Développe ses compétences cliniques en y intégrant les compétences professionnelles transversales

PERTINENCE (éthique, respect, humanisme, responsabilité)

- ✂ Collabore aux évaluations de son maître de stage
- ✂ Remet une évaluation des enseignements reçus, dans le but d'en améliorer le contenu

INDIVIDUALISATION

- ✂ Prépare chacun de ses stages en lien avec ses connaissances, ses ressources et ses objectifs personnels
- ✂ Communique sur son projet professionnel
- ✂ Coopère aux activités de supervision et/ou de tutorat proposées
- ✂ Construit son parcours d'acquisition des compétences professionnelles

ACTIVITÉS

- ✂ S'investit dans les méthodes actives qui lui permettent de faire valider ses traces d'apprentissage (portfolio, recherche de documents, projet)
- ✂ Distingue et choisit les situations d'apprentissage clinique qui lui sont les plus utiles
- ✂ Développe les qualités de professionnalisme en interaction avec ses enseignants, ses pairs et les patients, pour devenir lui-même modèle de rôle
- ✂ Recherche conseils et avis dans les situations de conflit sociocognitif
- ✂ Apprend à poser des questions et à demander des éclaircissements
- ✂ Prend conscience des résultats attendus
- ✂ Se met dans une dynamique de devenir tuteur
- ✂ Recherche le feedback entre pairs
- ✂ Donne de l'enthousiasme à l'enseignant en s'impliquant dans un feedback positif

FEEDBACK

- ✂ Développe une écoute active, lui permettant de faire le lien entre théorie et clinique, en se prêtant aux séances de feedback proposées par le maître de stage ou demandées par ses soins
- ✂ Recherche et met en application les activités et les tâches en milieu clinique pouvant lui permettre de construire ses compétences
- ✂ Se saisit activement des informations lui permettant de ne pas être un récepteur passif de l'information, mais de pouvoir remodeler celle-ci
- ✂ Se prépare aux séances de feedback
- ✂ Engage un dialogue avec son maître de stage pour vérifier si ce qu'il a compris est utile et pertinent
- ✂ Explique les données recueillies et les liens établis au superviseur (ou tuteur, ou pair) et met en évidence les acquis et les manques dans son apprentissage
- ✂ Suit la guidance proposée par son maître de stage lui permettant de devenir réflexif dans son apprentissage : savoir approfondir, affiner des concepts
- ✂ Note les problèmes de compréhension qu'il rencontre pour interroger le maître de stage ou faire des recherches personnelles
- ✂ Mobilise les données de la médecine par les preuves pour repérer les informations valides, en opérant un choix des données adaptées à l'environnement de soin et aux patients
- ✂ Évalue la qualité de l'information, afin d'être en mesure d'utiliser l'information adéquate pour un apprentissage autonome et sa pratique médicale future

LE MAÎTRE DE STAGE OU TUTEUR



En milieu clinique, le maître de stage a 3 rôles dans l'exercice de la supervision : **Administratif, Pédagogique: planifier-enseigner-évaluer et faire réfléchir, Soutien relationnel et social.** La supervision peut être directe (entretien individuel immédiat ou en léger différé) ou indirecte (entretien différé sans observation exploitant le récit après l'action). En supervision directe, l'étudiant est guidé au jour le jour, les standards de pratique sont contrôlés et les décisions et les actes sont vérifiés. Le but est de lever les erreurs, de valider les acquis et de guider les apprentissages ultérieurs. La supervision soutient la motivation des étudiants (Roy D, 1991). Le maître de stage utilise des moyens pédagogiques et des techniques de communication tout le long de la supervision du stage. Il est à noter que lors de la supervision de stage, le tuteur se trouve dans une situation de surcharge mentale ; aussi il exercera son rôle par séquence et non en continu.

ENGAGEMENTS ET RÔLES DU MAÎTRE DE STAGE

PERTINENCE (ÉTHIQUE, RESPECT, HUMANISME, RESPONSABILITÉ)

- ✓ Garantit la qualité des soins dans le cadre du stage
- ✓ A une attitude éthique vis-à-vis des patients et des étudiants
- ✓ Garantit une pratique conforme aux données probantes et actualisées
- ✓ Intensifie l'apprentissage du raisonnement clinique et de la relation de soin
- ✓ Explicite à voix haute ses stratégies de diagnostic et de soins (modèle de rôle conscientisé)
- ✓ Explicite la réalité de soigner dans sa complexité, ses contraintes et ses tensions éthiques.
- ✓ Démontre son engagement dans le soin aux patients vivant au sein d'une équipe pluri-professionnelle
- ✓ Fait preuve de curiosité, de réflexion critique.
- ✓ Dégage du temps pour remplir son rôle de tuteur
- ✓ Base ses évaluations de l'apprentissage de l'étudiant sur des critères précis, traversant tout l'acte clinique, en suscitant l'autoévaluation

- ✓ Accepte l'évaluation du stage par les étudiants et par l'école ou l'université

INDIVIDUALISATION

- ✓ Est attentif au projet professionnel de l'étudiant et à son développement personnel
- ✓ Vise l'autonomie de l'étudiant en respectant la « zone de développement » de l'étudiant
- ✓ Crée des opportunités d'apprentissage en sélectionnant des situations cliniques défiantes
- ✓ Est en cohérence ou vise l'expression de l'identité professionnelle de la sage-femme
- ✓ Aide à la réussite, à la progression de l'être et de son savoir-être (critères de St Arnaud)
- ✓ Fait preuve de qualités humaines : respect, tolérance, bienveillance, empathie, humanisme
- ✓ Se représente l'univers mental social et culturel de l'étudiant pour avoir un langage adapté

ACTIVITÉS

- ✓ Contribue à la progression de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences
- ✓ Applique la méthode : conduire, questionner, faciliter et diagnostiquer (CQFD)
- ✓ Favorise l'intégration de l'étudiant dans l'équipe
- ✓ Diagnostique les besoins d'apprentissage de l'étudiant : recueille des objectifs institutionnels et personnels, et transmet à l'étudiant des objectifs complémentaires liés à l'observation précoce de l'étudiant
- ✓ Effectue une série d'évaluations formatives à l'aide d'outils validés (mini-clinique, observation directe de soin technique)
- ✓ Participe activement et fait vivre la triade pédagogique en lien avec

l'université référente

- ✓ Entretien des liens avec la structure de formation initiale en maïeutique : Participe à l'organisation du stage (création de binômes, planning, planification des bilans et de l'évaluation, présentation du stage)
- ✓ Planifie l'entretien d'accueil et de fin de stage
- ✓ Rédige le rapport de stage
- ✓ Garantit le temps réglementaire de présence en stage

FEEDBACK

- ✓ Montre une capacité de réceptivité et d'empathie
- ✓ Donne une rétroaction et des informations spécifiques, basées sur l'observation d'un étudiant en action (sur des faits, en appui sur les langages verbal et non verbal, le raisonnement clinique)
- ✓ Questionne les savoirs de l'étudiant (connaissances antérieures)
- ✓ Applique une écoute active en reformulant les informations recueillies auprès de l'étudiant
- ✓ Travaille sur les liens entre les connaissances
- ✓ Donne des ressources : guide l'étudiant dans la recherche des données probantes, apporte des connaissances approfondies, spécifiques et explicitées, guide l'étudiant dans l'apprentissage des compétences visées
- ✓ Valide les acquis et encourage de nouvelles perspectives
- ✓ Exprime son opinion voire son désaccord vis-à-vis des actions de l'étudiant
- ✓ Travaille sur l'erreur et élabore avec l'étudiant un plan d'action en cas de difficulté

Il peut confier aussi à l'étudiant un travail par écrit (« qu'ai-je appris aujourd'hui »), une préparation de synthèse clinique, une lecture d'articles, la participation à des staffs.

L'ÉCOLE ET/OU L'UNIVERSITÉ

L'institution a la responsabilité de coordonner et préparer la période de stage et pour ce faire :

AUPRÈS DES MAÎTRES DE STAGE







- ✍ Clarifie les niveaux de progression et les responsabilités des étudiants dans leur apprentissage
- ✍ Initie les contacts entre tuteurs/superviseurs, enseignants et étudiants
- ✍ Détermine les **objectifs d'enseignement attendus par niveau** (d'après référentiels professionnels)
- ✍ Communique des outils d'autoévaluation et d'évaluation
- ✍ **Communique aux maîtres de stage** : les orientations pour l'enseignement clinique, les objectifs du programme, le curriculum, et les formes d'évaluation
- ✍ Développe dans les unités d'enseignement des problèmes cliniques à résoudre en collaboration avec les professeurs et avec les besoins des étudiants
- ✍ Explicite la démarche de recherche et d'application des données probantes
- ✍ Organise et établit les contrats tripartites (convention) entre l'école de sages-femmes et/ou l'université, un établissement de santé ou un lieu d'exercice en maïeutique ambulatoire et l'étudiant.





AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

- ✍ **Communique aux étudiants** : La description, les ressources, la situation et les informations pour le contact avec le lieu de stage et le superviseur et/ou tuteur
- ✍ Favorise Les niveaux de développement des compétences et les outils d'évaluation

ANNEXES III

TEXTES OFFICIELS

-  **DIRECTIVE EUROPÉENNE SUR LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES DIR. 2005/36/CE** Sages-femmes (section 6)
-  **TEXTES DE MISE EN PLACE DU LMD 2002**
 - ▶ Décret du 8 avril 2002 no 2002-482 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur -NOR:MENS0200157D
 - ▶ Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence – NOR : MENS0201070A
 - ▶ Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master - NOR: MENS0200982A
 - ▶ Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales - NOR: MENS0200984A
-  **LOI N° 2009-879 DU 21 JUILLET 2009** portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires - NOR: SASX0822640L
-  **ARRÊTÉ DU 19 JUILLET 2011 RELATIF AU RÉGIME DES ÉTUDES EN VUE DU DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MAÏEUTIQUES**
JORF n°0184 du 10 août 2011, texte n°27, NOR: ESRS1119920A
-  **ARRÊTÉ DU 11 MARS 2013 RELATIF AU RÉGIME DES ÉTUDES EN VUE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME**
JORF n°0074 du 28 mars 2013, Texte n°32, NOR: ESRS1301419A
-  **CODE DE DÉONTOLOGIE DES SAGES-FEMMES : VERSION CONSOLIDÉE LE 29 JUILLET 2012**

-  **DÉCRET N° 2014-1585 DU 23 DÉCEMBRE 2014 PORTANT STATUT PARTICULIER DES SAGES-FEMMES DES HÔPITAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**
-  **ICM, LA PHILOSOPHIE ET LE MODÈLE DES SOINS PRODIGUÉS PAR LES SAGES-FEMMES, 2008, 3 pages**
-  **ICM, LA PHILOSOPHIE ET LE MODÈLE DES SOINS PRODIGUÉS PAR LES SAGES-FEMMES, 2008, 3 pages**
-  **CASSF, RÉFÉRENTIEL MÉTIER ET COMPÉTENCES DES SAGES-FEMMES, V2 2010, 34 pages**

LA FORMATION CLINIQUE

DES ÉTUDIANTS SAGES-FEMMES

Dans le cadre du cursus LMD de Maïeutique, les Unités d'Enseignement (UE) cliniques sont organisées au cours des 4 années après l'année de PACES (première année commune des études de santé), selon le référentiel de formation de 2009, mis en place à la rentrée universitaire de 2011. Les stages sont programmés selon le parcours de soins en périnatalité (1 ECTS = 30heures = 1 semaine de stage ou 35H parfois). L'arrêté du 11 mars 2013, propose un ajustement possible du parcours choisi par l'étudiant, entre les UE théoriques et les UE cliniques, chaque école étant à même d'établir sa propre planification dans chaque cycle:

Le programme d'étude fixé pour décliner le curriculum des étudiants en maïeutique, a été prévu, pour pouvoir se dérouler dans tous les milieux professionnels appartenant au parcours de périnatalité des femmes, des enfants, des familles. Il se décline en 2 cycles, dans le but de l'obtention :

- ▶ **Du diplôme de formation générale en science maïeutique en un cycle de 3 ans (DFGSMa) :En 6 semestres et 180 crédits européens (ECTS)**
- ▶ **Du diplôme de formation approfondie en science maïeutique en un cycle de 2 ans (DFASMa) :En 4 semestres et 120 crédits européens**

La formation en maïeutique est marquée comme toutes les professions médicales par l'immersion précoce en milieu de soin. Le stage permet le développement des compétences en cohérence avec le référentiel métier des sages-femmes (CASSF, 2010), il permet des acquis techniques, la mise en acte des actions de dépistage, de prévention et de diagnostic vis-à-vis des familles. L'étudiant en maïeutique met en œuvre l'apprentissage de la communication, de la collaboration professionnelle et le professionnalisme, qui lui permettent au final de réaliser et coordonner des soins adaptés, y compris dans les situations de première urgence.

Les procédures d'organisation de l'enseignement et de l'apprentissage fondent la pratique professionnelle sur des bases scientifiques, d'après les objectifs de santé publique, les règles déontologiques et éthiques de la profession de sage-femme.

La formation dispensée au cours des stages permet à l'étudiant de s'inscrire dans une démarche clinique, de développer les compétences professionnelles et transversales indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

L'étudiant a la possibilité de suivre un parcours personnalisé au cours duquel l'étudiant pourra choisir d'approfondir ou de compléter ses connaissances dans un domaine de la maïeutique et de la santé périnatale. Un parcours recherche est également possible.

Les stages se réalisent d'après le principe de l'alternance intégrative permettant la construction des compétences professionnelles selon une dynamique préparant au développement professionnel continu (DPC). La formation ainsi dispensée au cours des stages doit permettre une approche réflexive des situations cliniques, le développement de l'autonomie et la capacité d'adaptation à des situations cliniques complexes.

UNITÉS CLINIQUES

Premier cycle : 34 ECTS à répartir sur les semestres 3 à 6 du grade licence

Deuxième cycle : 48 à 68 ECTS selon les options choisies sur les 4 semestres du grade master

UE CLINIQUES 2E ET 3EA

- ▶ SUIVI PRÉNATAL : 6 ECTS (4 en Consultations prénatales et 2 en préparation à la naissance et à la parentalité)
- ▶ SUIVI PERNATAL : 14 ECTS (Suivi clinique du travail et de l'accouchement eutocique ; accueil d'un nouveau-né eutrophe à terme, suivi postnatal précoce d'une parturiente et de son nouveau-né)
- ▶ SUIVI POSTNATAL : 10 ECTS (suites de couches physiologiques, surveillance et soins au nouveau-né)
- ▶ Sémiologie, démarche clinique, gestes techniques : 4 ECTS (accueil d'un patient, principaux gestes techniques, relation soignant /soigné)

UE CLINIQUES 4E ET 5E A

- ▶ SUIVI PRÉNATAL : 12 à 16 ECTS (consultations prénatales, surveillance grossesse pathologiques, préparation à la naissance et à la parentalité)
- ▶ SUIVI PERNATAL : 20 à 24 ECTS (pratique d'un accouchement eutocique, accueil d'un nouveau-né eutrophe à terme, suivi d'un accouchement pathologique et ses suites immédiates, Accueil d'un nouveau-né malade)
- ▶ SUIVI POSTNATAL : 8 à 14 ECTS (suites de couche physiologiques, nouveau-né, nourrisson, suites de couche pathologiques, nouveau-né malade)
- ▶ PLANIFICATION FAMILIALE/SANTÉ GÉNÉSIQUE: 8 à 14 ECTS (contraception, Interruption volontaire de grossesse, prévention IST contraception)
- ▶ SURVEILLANCE GYNÉCOLOGIQUE : 6 ECTS (suivi gynécologique de prévention, participation à la prise en charge des patientes présentant une pathologie gynécologique)

Les stages pour valider la progression d'un étudiant doivent être suffisamment longs. Dans ce but il a été créé un stage à temps plein d'un semestre se déroulant au 3ème ou au 4ème semestre du 2ème cycle des études. Il est construit selon le projet professionnel de l'étudiant. Ce stage pour être cohérent doit se réaliser au mieux au sein d'un réseau de soins.

▣ L'accueil, l'enseignement et l'évaluation en stage sont quotidiennement réalisés majoritairement par les sages-femmes cliniciennes, avec au moins toutes les 4 semaines l'évaluation concernant les traces d'apprentissage qui atteste de la progression en stage

▣ L'équipe pédagogique de l'école propose des démarches cliniques en évaluation formative et/ou sommative

▣ La validation des stages conditionne le passage dans l'année supérieure

▣ Un certificat de synthèse clinique et thérapeutique compose l'épreuve clinique du Diplôme d'Etat de sage-femme, vérifiant les compétences acquises dans le second cycle et la capacité de synthèse de l'étudiant (Arrêté du 11 mars 2013).

